

SAINT ROCH

Relevé : 11 pages

ESPACE DE SANTE PUBLIQUE

DU SOIN A LA SANTE

Diffusé le /03/08 aux membres du
Comité Programmes

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITE PROGRAMMES VIEILLISSEMENT

du MERCREDI 30 JANVIER 2008 de 9h à 12h

Lieu : Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble à Nice

Rappel de l'ordre du jour

1 – Approbation du programme de travail

2 – Prochaine réunion

Présents

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES : Dr JOSSERAN, Dr DALFIN

MAIRIE DE NICE : Mme BALLAIRE

CCAS DE LA VILLE DE NICE : Mme ANTOINE, Mme BOTTERO, Mme JOUFFRE

DDASS DES ALPES-MARITIMES : Dr REFAIT, M. ROUMEGUERE

CODES DES ALPES-MARITIMES : Pr ZIEGLER, Mme PATUANO

CODERPA : M. DUMONT, Mme PONS, Pr ZIEGLER

Experts : Pr ROCHON, Pr BURY

CHU DE NICE : Dr CAPRIZ-RIBIERE, Pr PRADIER, Mme ASSO-VERLAQUE, Dr BENTZ,
Dr LE DUFF, S. GONFRIER, Mme PAUMELIN

Absents excusés

CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES : M. GROUSELLE

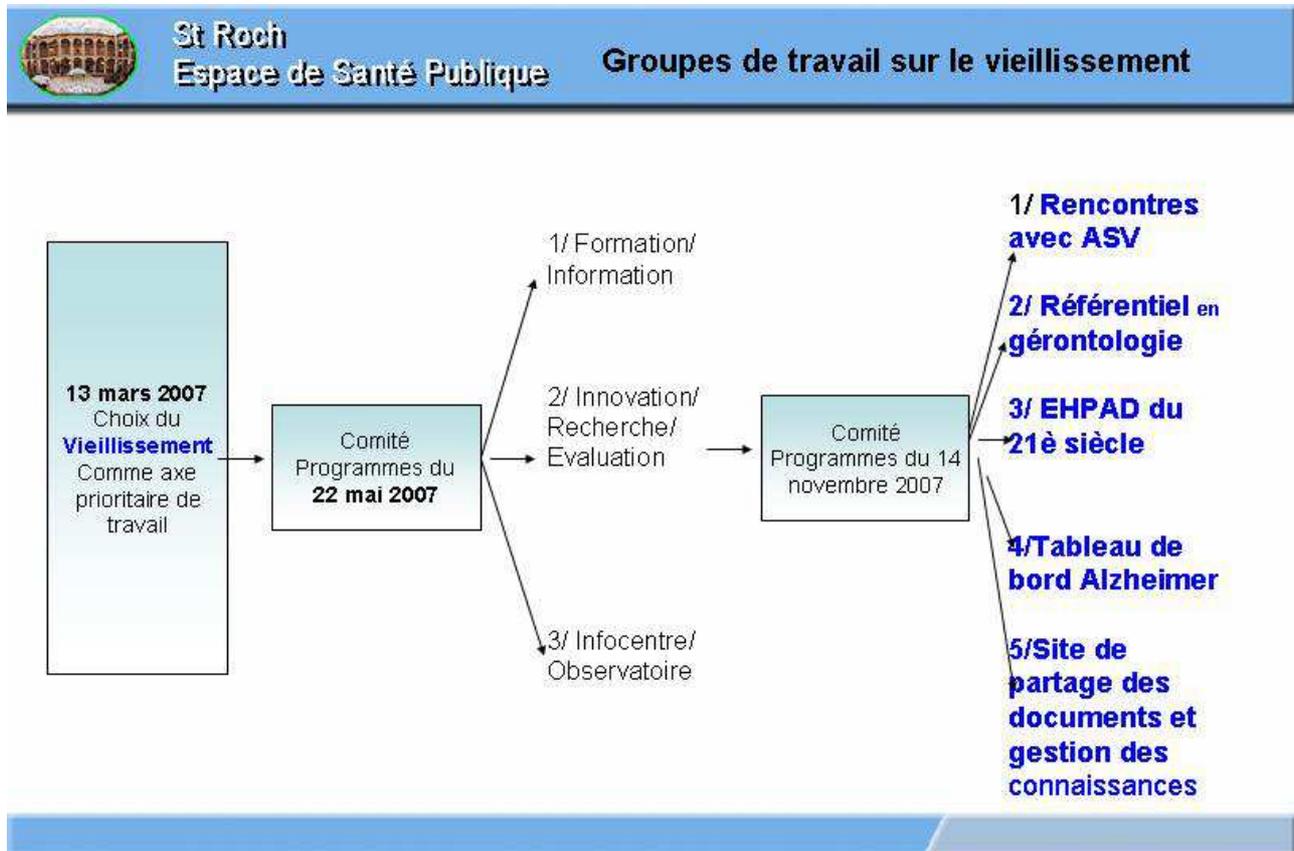
MUTUALITE FRANCAISE PACA : Dr MUCCHIELLI

Préambule

M. le Dr JOSSERAN souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

1 – PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE TRAVAIL

1.1. Bref point d'avancement des travaux sur le Vieillissement



Le but de la présente réunion est d'échanger sur le contenu des 5 axes de travail proposés lors de la réunion du 14 novembre dernier et décrits – de façon encore incomplète - dans le document de travail distribué en séance.

1.2. Echanges sur les 5 fiches-actions

1^{ère} action : Rencontres avec les Ateliers Ville Santé des Alpes-Maritimes : Un partage d'expériences

2^{ème} action : Référentiel des Connaissances et Compétences en Gérontologie

3^{ème} action : Réflexion sur l'EHPAD du 21^{ème} siècle

4^{ème} action : Elaboration d'un tableau de bord départemental sur la maladie d'Alzheimer

5^{ème} action : Création d'un site internet de partage des documents et mise à disposition d'un système de gestion des connaissances

Titre de l'action	1^{ère} action : Rencontres avec les Ateliers Santé Ville (ASV) des Alpes-Maritimes : Un partage d'expériences
Equipe référente du projet	Département de Santé Publique du CHU de Nice
Equipes impliquées A confirmer et à compléter	Mairie de Nice (M. Ballaire, S. Tobaillem), CCAS ville de Nice (J. Bottero, G. Antoine), DDASS 06 (D. Refait), CHU de Nice (C. Pradier, F. Le Duff, S. Saulnier), UNSA (I. Feroni). + Conseil Général (personne à désigner) + CODES 06
Objectifs	Déterminer les facteurs de réussite des ateliers Ville Santé.
Objectifs opérationnels	1) Produire un rapport de synthèse sur les facteurs de réussite des ateliers santé ville dans le département. 2) Formaliser le partage d'expérience des promoteurs des ateliers santé ville par la mise en place d'un forum des promoteurs des ateliers en place et à venir.
Groupes ou personnes à contacter	Communes ASV de Grasse, Cannes, Carros, Vallauris et d'une ville des Bouches du Rhône.
Résultats attendus	L'échange avec les ASV créés et en cours de création permettrait de faire émerger les difficultés rencontrées notamment lors de mises en oeuvre des Ateliers et dans leur gestion au quotidien mais aussi les facteurs clés de réussite. Ces éléments pourront servir aux ASV à venir. La thématique posant le plus de problème pourrait être choisie pour un travail ciblé et approfondi, dans le cadre de l'Espace Partagé. Le regroupement des personnes impliquées créerait une dynamique de travail et de communication comme cela s'est produit avec les réunions trimestrielles des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) du département.
Méthodologie	Il est décidé que le groupe (M Ballaire, J Bottero, F Le Duff et C Pradier) contactera les différents ateliers puis ira les voir individuellement. Le premier ASV à contacter pourrait être celui de Grasse. Pour ces différentes rencontres, il est nécessaire d'utiliser un outil commun (questionnaire, référentiel) afin de pouvoir identifier les actions et l'organisation de chaque ASV puis de pouvoir les comparer entre eux. Une fois l'ensemble des ASV visité, il est proposé d'organiser un colloque rassemblant les ateliers Santé-Ville en place et ceux en cours de constitution.
Calendrier prévisionnel	Elaboration du questionnaire : Janvier-Février 2008 Visite des ASV : Mars-Avril 2008 Synthèse : Mai-Juin 2008 Colloque (Une journée) : Septembre 2008
Ressources humaines impliquées	0.3 ETP médecin, 0.3 ETP secrétaire
Budget	Frais de déplacements : 1500 € Stagiaire en troisième cycle : 2000 € Frais de location (salle, matériel,...) : 5500 € Frais de réception : 2000 €
Financements	Dossier de financement déposé à l'appel d'offre PRSP 2007 (08/12/2007)
Personne contact	Pr C. Pradier, Département de Santé Publique, CHU de Nice Hôpital de l'Archet 1, route de Saint Antoine de Ginestière, 06200 NICE Tél. secrétariat : 04920 35635 (direct au 35622), Télécopieur : 04920 35627 mail : pradier.c@chu-nice.fr

Abréviations : ASV : Atelier Santé Ville, PRSP : Programme Régional de Santé Publique

Références : « Guide mondial des villes-amies des aînés », OMS, Vieillesse et qualité de vie . , « Les ateliers santé ville des Bouches du Rhône-Eléments pour une évaluation départementale », DDASS 13, Ministère du travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Les grandes lignes du débat :

- Le principe de rencontres avec les Ateliers Santé Ville du Département des Alpes-Maritimes (Grasse, Cannes, Carros et Vallauris) a été acté par le groupe de travail. Il s'agira, lors de ces rencontres qui auront lieu en mars et avril 2008, d'identifier les facteurs de réussite.
 - o Au préalable, un guide d'entretien sera élaboré par le groupe en s'inspirant de celui réalisé dans le cadre de l'évaluation des ateliers santé ville des Bouches-du-Rhône. L'analyse des questionnaires pourra se faire en mai et juin 2008.
 - o Il est prévu une journée d'échanges en septembre 2008. Une demande de budget pour l'organisation de cette rencontre a été faite dans le cadre de l'appel d'offres PRSP dont le résultat devrait être connu fin mars 2008 (cet appel d'offres inclut le financement d'un stagiaire en master de sociologie).
- Il est rappelé également que la généralisation de la démarche « Atelier Santé Ville » a été décidée dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale qui ont succédé en 2007 aux contrats de ville.
- Il est précisé que la DDASS 06 a prévu de réunir les ASV du département avant la fin du mois de juin 2008. Il est souligné ensuite l'intérêt du travail fait par ce groupe de l'Espace Partagé pour alimenter le Plan Local de Santé Publique, l'une des bases de réflexion du PRSP.
- Les rencontres avec les ASV vont permettre de constituer une « boîte à outils » dont l'intérêt est souligné unanimement par les participants.
- Il est signalé l'existence d'un guide mondial des villes-amies des aînés édité par l'OMS . La feuille de route de ce guide est diffusée en séance ; il s'agit d'un référentiel d'auto-évaluation pour une ville et d'un outil de planification pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées (espaces extérieurs, bâtiments, transports, logement, participation sociale, respect et inclusion sociale, participation citoyenne et emploi, communication et renseignements, services de soutien communautaires et de santé).
- Les participants sont informés de l'adhésion de la Ville de Nice au réseau français des Villes Santé de l'OMS.

Titre de l'action	2^{ème} action : Référentiel des connaissances et des compétences en gérontologie
Equipe référence du projet	Pôle de gériatrie, CHU de Nice
Equipes impliquées A confirmer et à compléter	CCAS Ville de Nice (H. Kazarian), CH Grasse (J. Ribiere), Directeurs et Médecins Coordonnateurs d'EHPAD (M. Brami, M. Just, Dr Soriano, M. Perez, M. Naasz), CODES 06 (C Patuano, G Ziegler), Conseil Général 06, CHU de Nice (P. Brocker, F. Capriz- Ribière, M. Asso-Verlaque, V. Maillan, C. Pradier, F. Le Duff, C Seys, S. Saulnier) + Conseil Général 06 : personne à désigner
Objectifs	Développer un référentiel de connaissances et de compétences en gérontologie original et spécifique centré sur le développement des capacités à respecter la personne âgée (« nouvelle culture gérontologique commune » « gérontologie et le retour de l'humain »)
Objectifs opérationnels	5 thématiques ont été choisies par le groupe de travail : - dépendance et citoyenneté - droits et devoirs de la personne âgée, projet de fin de vie - besoins physiques du citoyen très âgé - besoins psychologiques et relationnels de la personne très âgée - vieillissement et société
Personnes à contacter	Equipe québécoise
Résultats attendus	Un référentiel centré autour du respect de la personne âgée Labellisation des formations issues de ce référentiel Des formations (organisées par le groupe lui-même ou par un prestataire de service)
Méthodologie	Méthodologie de constitution de référentiel de compétences et de connaissances. Participation active des soignants et aidants dans l'élaboration du référentiel
Budget	
Financeurs	
Calendrier prévisionnel	Il est décidé que le groupe travaillera selon les étapes suivantes : - février-avril 2008 : contenu de chaque module - mai-juin 2008 : labellisation des formations issues du référentiel de compétences - juin 2008 : modalités d'utilisation du référentiel
Personne contact	Pr P. Brocker, Responsable du Pôle de Gériatrie, CHU de Nice Hôpital de Cimiez 4 avenue Reine Victoria – BP 1179 - 06003 NICE CEDEX 1 Tél : 04 92 03 40 37 – 04 92 03 43 01, brocker.p@chu-nice.fr
Coordonnateur	Département de Santé Publique
<i>Mise à jour : 30/01/08</i>	

Les grandes lignes du débat :

- Il est signalé, d'une part, les travaux de la Commission de l'Observatoire Gérontologique Départemental sur la bientraitance et, d'autre part, le financement probable de formations destinées aux aidants dans le cadre du plan départemental Alzheimer qui va prochainement paraître.

- Le rôle primordial du Procureur, quand on parle de bienveillance à l'égard des personnes âgées, est évoqué. Les travaux sur le sujet entre le Conseil Général et le Procureur pour créer une cellule interinstitutionnelle de contrôle des maisons de retraite sont portés à la connaissance des participants.
- Il est précisé, par ailleurs, qu'une cellule d'écoute et de suivi psychologique des personnes âgées va se mettre en place dans le cadre du Conseil Départemental d'Accès au Droit dans le Service des Urgences de l'Hôpital Saint-Roch.
- Il est souligné que le référentiel doit constituer le socle minimal de base visant à développer les capacités des personnes à respecter la personne âgée. Il est ajouté que ce référentiel doit être commun à l'ensemble des intervenants en gérontologie quels qu'ils soient et non pas déclinés par professions (médecins, IDE, aides-soignants, aidants,....).
- Il est dit qu'un certain nombre de jeunes professionnels, notamment infirmiers, sont plus à l'aise avec les soins techniques qu'avec le relationnel et sont, de ce fait, peu attirés par les services de gériatrie.
- Plusieurs participants soulignent que ce référentiel ne doit pas être seulement une construction intellectuelle mais aussi s'appliquer sur le terrain dans le cadre des formations tant des professionnels de santé intervenant en établissements que des aidants naturels, des personnels administratifs, des aides-ménagères ou toute personne intervenant au domicile.
- Il est précisé, en réponse, que le référentiel doit être, d'une part, un outil pour acquérir des compétences à agir dans le respect dans la personne âgée, les connaissances ne suffisant pas à changer l'état d'esprit ou le regard sur la personne avançant en âge. D'autre part, il est dit que ce référentiel sera bien évidemment validé par le terrain.
- Les membres du groupe de travail, souhaitant s'inscrire dans un objectif d'excellence, ont suggéré de créer un label ou une certification pour ledit référentiel.

Titre de l'action	3^{ème} action : Réflexion sur l'EHPAD du 21^è siècle
Equipe référente du projet	Mutualité Française PACA
Equipes impliquées A confirmer et à compléter	CCAS de la Ville de Nice (H. Kazarian), Conseil Général 06 (F. Josseran), Directeurs et Coordinateurs d'EHPAD (H. Naasz, G. Brami, JF Just, M. Perez), Coordonnateur d'EHPAD (M. Soriano), DDASS 06 (D. Refait), CHU de Nice (P. Brocker, F. Capriz-Rivière, A. Deudon, C. Pradier, F. Le Duff)
Objectifs	Promouvoir un concept d'EHPAD totalement novateur (en centre ville, ouvert sur le quartier, intégrant l'hébergement temporaire, ...)
Objectifs opérationnels	
Personnes à contacter	EHPAD innovants ? Municipalités ? Promoteurs immobiliers ? Caisses de retraite ?
Résultats attendus	
Méthodologie	
Budget	
Financeurs	
Calendrier prévisionnel	
Personne contact	Dr Alain MUCCHIELLI, Mutualité Française PACA Direction Pôle Santé Publique Tél. : 06 15 77 03 79, Secrétariat : 04 93 82 88 91 (les matins et lundi journée) Accueil : 04 93 82 88 44 Télécopie : 04 93 82 88 48 a.mucchielli@actimut.fr
Coordonnateur	Département de Santé Publique

Les grandes lignes du débat

- Il est rappelé que la Mutualité Française PACA a souhaité réfléchir sur la création d'un « **EHPAD Pilote** » en lien notamment avec les directeurs d'EHPAD. Par ailleurs, le Conseil Général 06 suit avec grande attention les travaux de ce groupe de travail.

- Il est souligné que les EHPAD se situent dans un cadre réglementaire contraignant sur le plan administratif.

- Il est observé que les médias ne parlent souvent des établissements d'hébergement des personnes âgées que pour les décrier, sans que cette mauvaise image de marque soit forcément méritée.

- Le projet innovant de création d'un Institut Alzheimer sur le terrain de la Fondation Dabray est cité comme possible terrain d'expériences.

- Certains participants soulignent qu'il convient d'**inventer** la maison de retraite de demain, tant en termes d'architecture que d'insertion dans le quartier, de formation des personnels et d'animation.

Pour information :

- lien vers l'appel à projets 2008 lancé par la Fondation de France : « *Viellir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble* » http://www.fdf.org/download/ap_2008/VQV_pp.pdf

- coordonnées de la personne chargée de la veille et de la réponse aux appels à projets au Département de Santé Publique du CHU de Nice : Arnaud CLAQUIN, tél : 04 92 03 90 79, claquin.a@chu-nice.fr

Titre de l'action	4^{ème} action : Elaboration d'un tableau de bord départemental sur la maladie d'Alzheimer
Equipe référente du projet	Département de Santé Publique du CHU de Nice, CM2R du CHU de Nice
Equipes impliquées A confirmer et à compléter	Conseil Général 06 (Dr SAOS, Dr DALFIN, Dr JOSSERAN), Association Alzheimer Côte d'Azur (Mme RIFF), CHU de Nice (Dr LE DUFF, Pr PRADIER, Pr ROBERT, Dr CAPRIZ RIBIERE, S. GONFRIER), CCAS (Dr KAZARIAN)
Objectifs	Mettre à disposition des intervenants en gérontologie, des élus, des professionnels de santé ; des données socio-démographiques et épidémiologiques fiables et actualisées sur les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffrer le nombre de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer • Evaluer les problèmes et besoins des personnes atteintes (modalités de dépistage et de prise en charge, conditions de vie, ..) • Etendre le recueil d'information sur la base du cahier des charges national
Groupes ou personnes à contacter	Observatoire Départemental de Gérontologie ORS PACA Assurance Maladie
Résultats attendus	<p>Cerner le nombre de patients atteints par la maladie d'Alzheimer dans le département.</p> <p>Développer le recueil 'au fil de l'eau' sur la base du programme national en s'appuyant sur le réseau actuel des CM2R et compléter le recueil à partir du cahier des charges définis au plan national.</p> <p>Déterminer les besoins couverts par l'offre médico-sociale.</p> <p>Déterminer les besoins en carence d'offre médico-sociale.</p>
Méthodologie	Fiches du plan départemental de lutte contre la maladie d'Alzheimer : <ul style="list-style-type: none"> • Méthode Capture-Recapture • Enquête problèmes besoins • Contact des libéraux en charge de la maladie d'Alzheimer • Enquête auprès des EPHAD • Actions communes des services de santé publique CCAS, CG, CHU
Budget	A déterminer en fonction du plan départemental.
Financeurs	Conseil Général.
Calendrier prévisionnel	Déploiement dans les CM2R du cahier des charges national : 2008 Enquête Capture recapture : 2008 Enquête problèmes besoins : 2009
Personne contact	Dr F. LE DUFF, Département de Santé Publique, CHU de Nice Hôpital de l'Archet 1, Route de St-Antoine de Ginestière, BP 3079 - 06202 Nice cedex 3 Tél. +334 92 03 56 35 Fax +334 92 03 56 27 leduff.f@chu-nice.fr

Les grandes lignes du débat :

- Il est rappelé que l'objectif de ce travail est de mieux appréhender le nombre de personnes touchées dans le département par la maladie d'Alzheimer car on ne dispose aujourd'hui que du chiffre extrapolé (15 000) à partir de l'enquête PAQUID. Cet objectif figurera en bonne place dans le plan départemental Alzheimer et un financement devrait être prévu pour cette action, est-il annoncé.
- Il paraît aussi important de mieux prendre en compte le nombre de personnes vivant isolées afin de leur procurer un soutien, un habitat adapté, ...
- L'action décrite dans la fiche ci-dessus sera menée avec le Pr ROBERT, Responsable du Centre Mémoire de Recherche et de Ressources du CHU de Nice et les services concernés du CCAS de la Ville de Nice, du Conseil Général et du CHU.
- Plusieurs participants soulignent un important problème de dépistage ou plutôt de diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés. L'annonce elle-même du diagnostic pose également problème. Aussi, un travail semble devoir être fait avec les médecins généralistes (au travers de la formation médicale continue), les établissements, les infirmiers et kinésithérapeutes libéraux.
- Il est signalé, comme frein au dépistage, le fait qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif ni préventif. La thérapeutique disponible pour l'instant permet seulement de diminuer les symptômes de la maladie (traitement symptomatique). Elle permet cependant d'améliorer notablement la qualité de vie des patients et il est important d'informer les professionnels de ville qui n'ont pas toujours les moyens et/ou les compétences de bien évaluer l'état des patients. Pour clore le débat, il est souligné l'importance d'une orientation vers le CM2R du Professeur ROBERT.

Quelques liens vers les sites de la Haute Autorité en Santé, de l'Inserm, du Ministère de la Santé et de l'OMS sur les recommandations en matière de diagnostic de la maladie d'Alzheimer

www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_271874 - 18k

<http://ist.inserm.fr/basisrapports/alzheimer.html>

<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/alzheimer/accueil>.

<http://www.who.int/whr/2001/chapter3/fr/index3.html>

et sur le Plan Alzheimer 2008-2012

www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/alzheimer/plan.htm

Titre de l'action	5^{ème} action : Création d'un site internet de partage des documents et mise à disposition d'un système de gestion des connaissances
Equipe référente du projet	Département de Santé Publique du CHU de Nice, CODES 06
Equipes impliquées A confirmer et à compléter	Tous les partenaires de l'Espace Partagé de santé publique : Etat, Mairie de Nice, CCAS de la Ville de Nice, Conseil Général 06, DDASS 06, Faculté de Médecine de Nice, Mutualité Française PACA, Association Alzheimer Côte d'Azur , CHU de Nice, ...
Objectifs	Doter les partenaires du projet St Roch Espace de santé publique d'un site de partage de documents et d'un outil de gestion des connaissances
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Créer, partager et échanger des documents et des connaissances - Permettre l'accès à distance de ces documents et connaissances - Repérer les connaissances validées scientifiquement pour permettre de prendre les bonnes décisions - Préserver et valoriser les connaissances acquises par les différentes partenaires du projet - Assurer la veille documentaire et sélectionner les données probantes sur les thématiques prioritaires du projet - Valoriser les connaissances développées par les équipes de recherche en santé publique
Groupes ou personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> - Tout centre disposant d'expertise en gestion des connaissances et/ou gestion des informations (www.bdsp.tm.fr, www.bmvr-nice.com.fr, www.euphix.info, www.saphirdoc.ch, etc.) ; + INSERM + DRASS PACA + INVS - Experts en gestion des savoirs (Ch. Chauvigné (ENSP, pédagogie), D. Denevert (BDSP), JL Labadie (CSSS Bordeaux-Cartierville-St Laurent)
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure capitalisation et appropriation des savoirs entre chercheurs, professionnels, populations et décideurs - Facilitation du transfert des connaissances scientifiques utiles à la pratique - Soutien aux professionnels, aux institutions et aux réseaux agissant dans le secteur du social et de la santé - Veille documentaire
Méthodologie	Prestation de service auprès d'un professionnel du Knowledge Management. Livraison d'un produit 'clés en mains' avec formation complémentaire pour autonomie du groupe à terme.
Budget	Environ 30.000 € en investissement. Prévoir un mi-temps de documentaliste pour le maintien du système et sa mise à jour.
Financeurs	PRSP pour l'investissement Fonctionnel : A déterminer.
Calendrier prévisionnel	Courant 2008.
Personne contact	Dr F. LE DUFF, Département de Santé Publique, CHU de Nice Hôpital de l'Archet 1, Route de St-Antoine de Ginestière, BP 3079 - 06202 Nice cedex 3 Tél. +334 92 03 56 35 Fax +334 92 03 56 27 leduff.f@chu-nice.fr

Les grandes lignes du débat :

- Il est rappelé que la présentation des bases d'un système de gestion des connaissances permettant d'avoir un accès rapide aux données probantes avait été faite lors du Comité de Programmes Vieillessement du 22 mai 2007.
- Une demande de financement d'un tel système a été faite, au nom de l'Espace Partagé, début janvier 2008 par le CODES 06 auprès du Conseil Général 06 dans le cadre de l'appel à projets « santé ». La réponse du Conseil Général devrait être connue avant la fin février.
- Parallèlement, le projet de doter les membres du Comité Programmes Vieillessement d'un site Web sécurisé de partage des documents a été étudié au CHU de Nice. Ce site devrait être opérationnel d'ici la mi-2008, après un travail sur l'arborescence, les conditions d'accès, la sélection des documents à mettre en ligne, Le site sera géré au CHU de Nice par Christian SENESI, Département de Santé Publique du CHU de Nice, tél 04 92 03 56 28, senesi.c@chu-nice.fr.
- Il est précisé, par ailleurs, qu'aucun temps de documentaliste n'a été demandé dans le dossier de financement.

2 – PROCHAINE REUNION

Prochain Comité de Programmes Vieillessement

- **le Jeudi 22 mai 2008 de 9h à 12h (il sera suivi d'un déjeuner pour ceux qui le souhaitent)**

à l'ENES, 3 rue Guigonis, dans le Vieux Nice.

Il sera consacré au point sur les travaux en cours et aux échanges sur le pré-programme Vieillessement en cours de rédaction.